

REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DE LA HAUTE-LOIRE

Commune : AIGUILHE

Légende

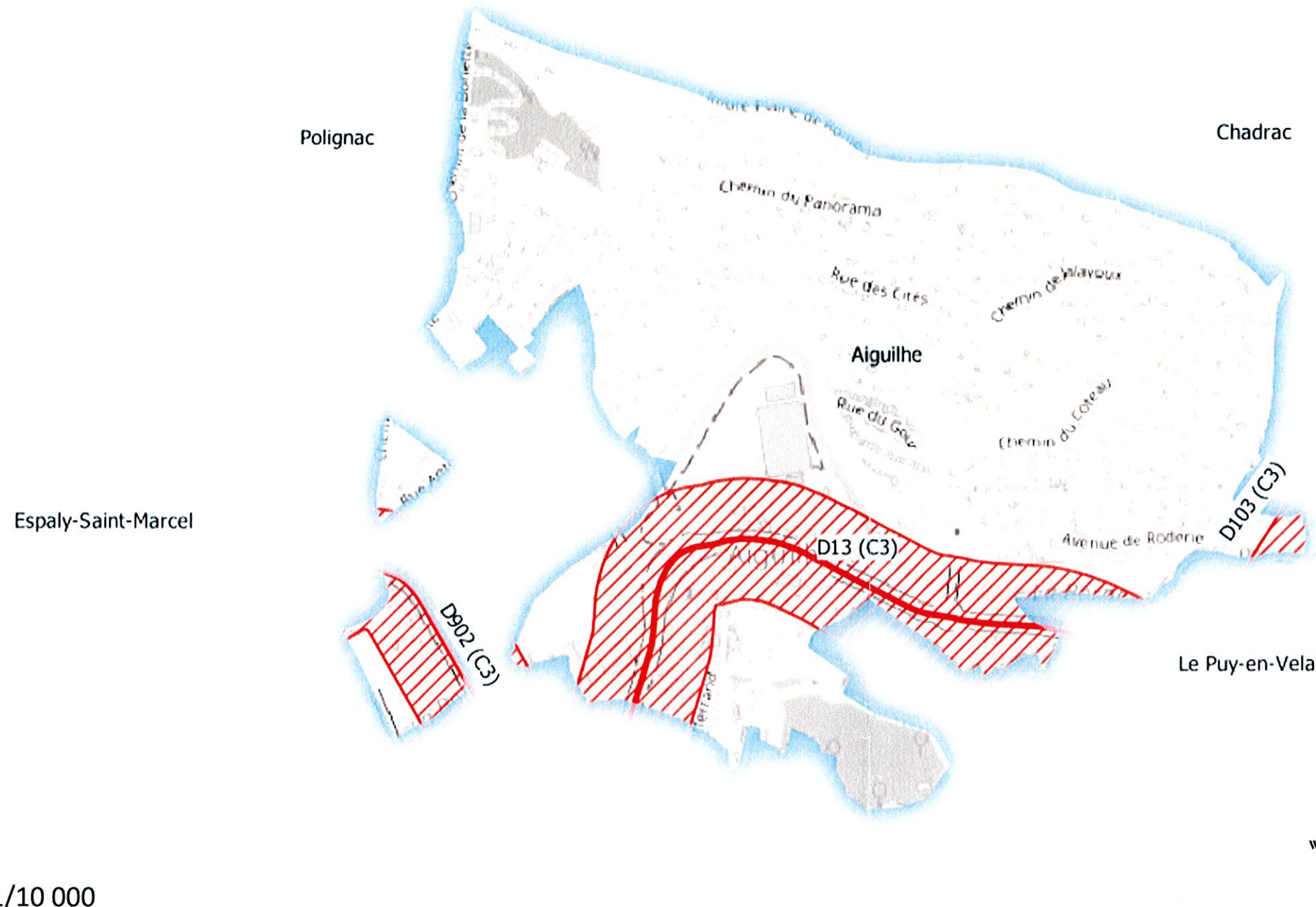
Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  **Catégorie 3**
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



Echelle : 1/10 000

Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.


**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACOUPlus))
Groupe VENATHEC